

IMMOBILIERS

LES CHANTIERS DE 2021 ET 2022

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL DU CTR DU 25 JANVIER 2022, LA DIRECTION A FAIT LE POINT SUR LES CHANTIERS IMMOBILIERS DE 2021 ET 2022. LA CFDT INSISTE SUR LA NÉCESSITÉ D'IMPLIQUER LES AGENTS DANS LES PROJETS À TOUS LES NIVEAUX ET DE LEUR LAISSER SUFFISAMMENT D'ESPACES POUR LA CONVIVIALITÉ ET LA VIE EN COMMUN.

DES TRAVAUX D'AMPLEUR SUR LES SITES EXISTANTS

Les moyens consacrés à l'immobilier sont très importants, de l'ordre de 5,3 millions d'euros en 2021.

Les travaux partagent deux traits en commun :

- la densification des services de l'État dans les bâtiments,
- la recherche de performance énergétique dans le cadre des économies d'énergies.

Un grand nombre de sites, en mono ou multi occupations, sont concernés, ainsi que des cités administratives.

Les travaux de rénovation touchent les sites de Strasbourg, Montpellier, Amiens, Dijon, Nancy, Nantes, Orléans, Chamalières et Rennes.

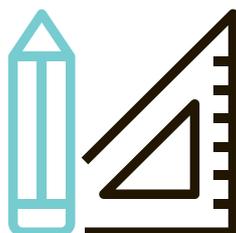
D'autres travaux de sécurisation et d'amélioration ont lieu sur les sites de Caen, Limoges, Poitiers, Rouen et La Réunion.

La tendance à la densification des locaux entraîne le développement de partage de(s) bâtiment(s) et ainsi de la cogestion avec un partage des coûts d'exploitation entre les différents occupants des sites.

La CFDT insiste, lors la signature de convention de partage de locaux, sur **l'importance de bien spécifier tous les aspects concernant l'occupation des espaces**, le partage éventuel des salles de réunion, les diverses prises en charges financières, etc.

Avec la multiplication des sites partagés, la Direction reconnaît une vigilance particulière à apporter à la convention sur l'exploitation des coûts d'exploitation et les règlements intérieurs.

COMPTE-RENDU
GROUPE DE
TRAVAIL, COMITÉ
TECHNIQUE DE
RÉSEAU,
IMMOBILIER
25 JANVIER 2022



RELOGEMENTS

Parallèlement, des opérations de relogement sont en cours en 2022.

Ainsi le site de Besançon a été relogé fin 2021, et deux autres déménagements sont planifiés au 2d semestre 2022 :

- l'établissement de Bordeaux devrait rejoindre l'immeuble Insight,
- le Centre Statistique que Metz (CSM) s'installera dans le site de l'ancienne gare impériale.

D'autres projets de relogement, plus ou moins avancés, sont prévus au-delà de l'année 2022 pour les sites de Lyon, Marseille et Rouen.

La CFDT demande un **bilan des problématiques rencontrées pour chaque projet pour mieux négocier nos espaces de bureau et de vie**. Elle rappelle la nécessité, dans tout projet d'ampleur, de **penser la conception et l'amélioration des bâtiments bien en amont et d'y associer pleinement les agents et leurs représentants**.

Dans le cas des cités administratives, elle insiste pour que les Directions locales et les organisations syndicales participent davantage aux comités de cités pour suivre les projets.

La Direction reconnaît l'importance de recueillir l'avis même des intéressés sur les espaces et les projets tant que des marges de manœuvre sont possibles. Elle rappelle que l'Insee n'est souvent que locataire, dépendant d'autres acteurs comme la DIE (Direction de l'Immobilier de l'État, ex-France Domaine), les Préfectures ou d'autres administrations de l'État.

Pour elle, il importe d'anticiper très tôt dans le projet les besoins de l'Insee tout en tenant compte de l'ensemble des paramètres, et notamment de veiller à ce que les futurs bâtiments se prêtent bien à la façon dont on envisage l'organisation des bureaux et des espaces. Cela permettrait de mieux faire valoir nos idées et être plus crédible aux yeux de ces acteurs.

IMPACT DU TÉLÉTRAVAIL SUR LES PROJETS

La Direction juge réaliste une réduction de 20% des surfaces sur la période 2019-2025 en se basant sur les seuls projets immobiliers existants et le déploiement du télétravail, qui occasionne une moindre occupation de locaux et implique une réorganisation des espaces de travail.

La CFDT constate que **les futurs sites (Lyon, Bordeaux) disposeront en moyenne de 0,7 bureau par agent du seul fait du télétravail**. Elle sera vigilante sur les surfaces affectées par agent pour que le travail se fasse dans de bonnes conditions.

Elle rappelle l'importance de **veiller à conserver des espaces communs dédiés à la convivialité et au collectif**, d'autant plus important avec le développement du télétravail : salles de réunions, cantine, espaces de vie, de repos, etc.

Elle attire également l'attention sur le **développement de parkings disposant de bornes électriques accessibles aux agents et de garages à vélos sécurisés**.

Enfin, la CFDT maintient sa demande d'accorder la possibilité de réaliser **3 jours de télétravail par semaine** toute l'année comme le prévoit l'accord Fonction publique, d'autant que ce choix ne devrait concerner que peu d'agents d'après les évaluations ministérielles.

La Direction souligne le lien de cause à effet entre l'évolution du télétravail et l'évolution immobilière.

Elle insiste sur l'impact, 'très lourd' dit-elle, que subirait notre surface immobilière si l'Insee était amené à ce que le temps télétravaillé soit globalement supérieur au temps total travaillé sur site.

Elle voit des contradictions dans les approches et les revendications des organisations syndicales en matière bâtiminaire dans un schéma de plus en plus contraint. Elle souligne que des arbitrages seront nécessaires sur les surfaces et l'organisation du travail.

La Direction reconnaît tout l'intérêt de garder des espaces communs avec la tendance actuelle aux espaces hybrides, semi-ouverts, tout en excluant les open spaces.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les documents du groupe de travail du CTR sur l'[intranet Symphonie](#)

PROCHAINES RÉUNIONS

GT CTR du 8 février

DSDS : enquêtes ménage : plan d'action enquêtes téléphoniques
Indemnité pour organisation de collecte des enquêteurs : mode de calcul au titre de 2021

GT CTR du 1er mars

Réforme du concours de contrôleur de l'Insee
Guide d'accueil des contractuels - révision,
Rénovation du processus de l'entretien professionnel

VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CE GROUPE DE TRAVAIL

Nathalie Bailly,
06 26 84 65 14

Arnaud Massieu
Stéphane Dupin